

COLLOQUE



LEGALFEST UPDATE JURIDIQUE

PAR LES AVOCATS DU BARREAU DE NANTES

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
& NUMÉRIQUE #2**

LA GESTION DES CONTENUS EN LIGNE

UTILISATION DES LIENS HYPERTEXTES

Stéphane BAIKOFF
Mickaël MACE

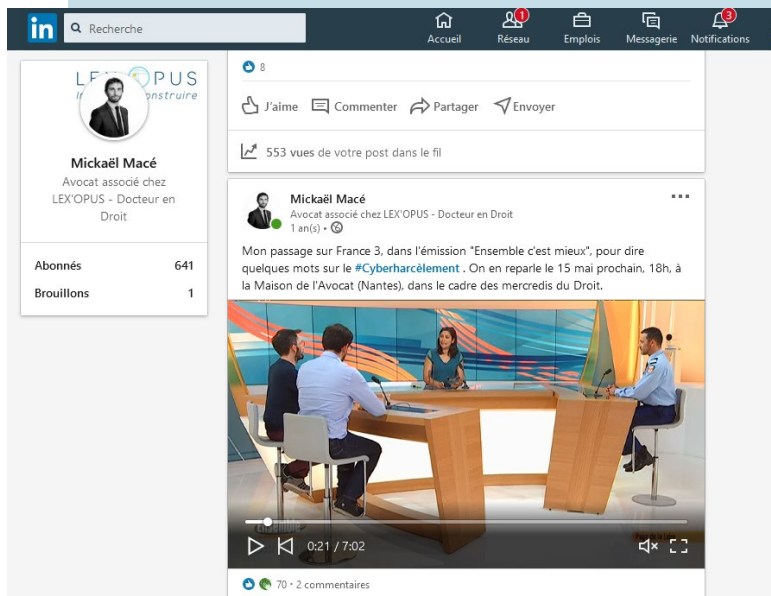
Utilisation des hyperliens

HYPERLIENS / LIENS HYPERTEXTES :

- Lien simple
- Lien profond (deep link)
- Insertion par lien (inline linking)
- Transclusion (framing)
- Incorporation (inline frame)



Principe : liberté de créer un hyperlien (liberté d'expression)



Quid du contenu ciblé protégé ?

CJUE 2014 Svensson : pas une communication au public
CJUE 2016 GS MEDIA: - sauf si connaissance du caractère illégal

CJUE 2021 VG Bild-Kunst: - **sauf si un lien automatique (c-a-d non cliquable) ?**

Utilisation des hyperliens



DIFFAMATION

CRIM. 1^{ER} sept.2020

L'actualité

DROIT D'AUTEUR
VS.
LIBERTE D'INFORMATION

CJUE 29 juillet 2019